

Sauvegarde des entreprises en difficulté

Etape 1 : mai 2007

Etape 2 : l'association "Ensemble pour la sauvegarde des entreprises en difficulté" a été créée le 2 octobre 2007. Elle a pour mission d'animer le dispositif savoyard de sauvegarde des entreprises en difficulté, symbolisé par la charte, présentée et mise en place le 15 mai 2007, lors du colloque de Chambéry. Au-delà de l'animation, elle assurera également le rôle de coordinateur, d'incitateur, de promoteur et d'initiateur. Développement de la détection et de la prévention des difficultés, amélioration des pratiques du Tribunal de Commerce et aide au rebond du dirigeant qui a connu une liquidation, sont les 4 axes de développement qui ont été choisis et travaillés.

